



# Communiqué | News Release

Pour diffusion immédiate  
Le 27 juin 2011

## LES TROIS ORDRES DE GOUVERNEMENT ANNONCENT L'OCTROI DE FONDS POUR LA CRÉATION DE LOGEMENTS-SERVICES AU MADISON

**Winnipeg (Manitoba)** – Le gouvernement du Canada, la Province du Manitoba et la Ville de Winnipeg ont annoncé aujourd'hui un financement de plus de 1,2 million de dollars pour la *Madison Memorial Lodge*, un ensemble de 88 places abordables que la Mission Siloam est en train de rénover pour y offrir de l'hébergement en milieu de soutien.

L'annonce a été faite aujourd'hui par l'honorable Kerri Irvin-Ross, ministre du Logement et du Développement communautaire, Rod Bruinooge, député de la circonscription fédérale de Winnipeg-Sud, au nom de l'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et Devi Sharma, conseiller municipal du quartier Old Kildonan, qui représentait le maire de Winnipeg, Sam Katz.

« L'ensemble Madison Memorial Lodge est le résultat direct d'une solide volonté au sein de la collectivité de créer des logements et d'aider les personnes dans le besoin, a indiqué la ministre Irvin-Ross. Il se produit des changements remarquables lorsque l'on aide les gens à retrouver de la stabilité dans leur vie, de la confiance et de l'autonomie et à reprendre contact avec leur communauté. Nous savons que les logements-services fonctionnent et notre gouvernement collabore avec ses partenaires publics dans le but de trouver des solutions à l'itinérance, ici à Winnipeg et partout dans la province. »

« Les travaux de rénovation et de réparation prévus au Madison permettront d'offrir davantage de logements abordables et de qualité à ceux qui risquent de basculer dans l'itinérance ici, à Winnipeg, ce qui les aidera à se remettre sur pied, a déclaré le député Bruinooge. Notre gouvernement est fier de participer à cette importante et formidable annonce dont les effets sur la collectivité seront durables. »

« Cet ensemble servira de refuge aux personnes de notre ville qui ont le plus besoin d'un endroit sûr qui les accueille et où elles peuvent recevoir des services, a indiqué le conseiller Devi Sharma, au nom du maire Sam Katz. Au fil des ans, le dévouement de la Mission Siloam a eu une grande incidence à Winnipeg et l'ouverture du Madison Memorial Lodge n'est qu'un autre exemple des efforts concertés de la Ville de Winnipeg et de ses partenaires pour aider les membres vulnérables de la collectivité. »

Une fois les rénovations terminées, le Madison offrira 88 places avec services destinées à des personnes qui, étant dans l'itinérance ou la pauvreté, s'appliquent à avoir une vie autonome. La Mission Siloam a acheté l'immeuble en avril 2011 et en supervise les rénovations.

Bâti en 1941, le Madison a servi de résidence d'infirmières, de centre de réadaptation pour les soldats revenant de la Seconde Guerre mondiale et, actuellement, de lieu d'hébergement pour 75 personnes ayant une incapacité physique ou intellectuelle. Siloam coordonnera les rénovations, en collaborant avec les

locataires; les travaux seront effectués sur un étage à la fois. Une fois les travaux terminés, la Mission Siloam commencera à installer certains de ses propres clients à mesure que se libéreront les chambres du Madison. L'ensemble a reçu 1,2 million de dollars en vertu de l'entente modifiée Canada-Manitoba concernant l'aide à la rénovation.

En 2008, le gouvernement du Canada s'est engagé à investir plus de 1,9 milliard de dollars, sur cinq ans, dans l'amélioration ou la construction de logements abordables et dans l'aide aux sans-abri. Dans le cadre de cet investissement, les programmes d'aide à la rénovation destinés aux ménages à faible revenu ont été prolongés de deux ans. Cela représente pour le Manitoba plus de 11 millions de dollars en fonds fédéraux pour les programmes d'aide à la rénovation hors réserves.

Dans le cadre du programme FoyersClés, la stratégie de logement à long terme du Manitoba, la Province du Manitoba, avec l'aide financière du gouvernement du Canada, verse 378 millions de dollars sur deux ans au profit d'initiatives de logement à Winnipeg et partout dans la province. Le programme FoyersClés soutient la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté, appelée Tout le monde à bord, en augmentant l'offre de logements abordables et de qualité à l'intention des Manitobains à faible revenu. En 2009, la province s'est engagée à produire 1 500 nouveaux logements abordables avant 2014. Au 31 mars 2011, la province avait engagé des fonds pour la création de 707 logements abordables. On peut obtenir de plus amples informations sur le programme FoyersClés au [www.gov.mb.ca/housing](http://www.gov.mb.ca/housing).

Une modification à l'Entente Canada-Manitoba concernant le logement abordable, qui, signée en mai 2009, prévoit l'injection de fonds dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, s'est traduite pour le Manitoba par un investissement de 88 millions de dollars de la part du gouvernement fédéral. Le gouvernement du Manitoba fournit une contribution équivalente, ce qui portera l'investissement à un total de 176 millions de dollars destiné à aider les personnes ayant besoin d'un logement. Ces fonds permettront également, grâce à une concertation avec les autres pouvoirs publics et des partenaires de la collectivité, de réaliser divers types de programmes de logement abordable. Au Manitoba, l'application des programmes de logement fédéraux-provinciaux est effectuée par le ministère du Logement et du Développement communautaire du Manitoba.

Pour en savoir plus sur le Plan d'action économique du Canada, élaboré par le gouvernement fédéral pour stimuler l'économie et protéger ceux qui sont le plus durement touchés par la récession mondiale, consultez le site [www.plandaction.gc.ca](http://www.plandaction.gc.ca). Pour en savoir davantage sur la manière dont le gouvernement du Canada et la SCHL soutiennent la construction de logements plus solides et l'aménagement de collectivités plus prospères pour tous les Canadiens, communiquez avec la SCHL au 1-800-668-2642 ou consultez le site Web [www.schl.ca/plandactionlogement](http://www.schl.ca/plandactionlogement).

Depuis 2000, par l'entremise du Programme Logement et Sans-abri de Winnipeg, un partenariat entre le Canada, le Manitoba et la Ville de Winnipeg, plus de 138 millions de dollars ont été engagés pour réparer, rénover ou construire plus de 8 400 logements ainsi que pour aider les personnes qui sont sans abri ou qui risquent de le devenir. Le PLSAW sert de guichet unique pour les organismes communautaires qui veulent obtenir de l'information sur les programmes de logement et de lutte contre l'itinérance financés par le gouvernement. Pour en savoir davantage, il convient de consulter le site [www.whhi.ca](http://www.whhi.ca).

Les initiatives de logement du Programme Logement et Sans-abri de Winnipeg sont financées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Manitoba Housing et la Ville de Winnipeg. Le volet pour les sans-abri, lui, est financé par l'entremise de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement du Canada.

**Personnes-ressources :**

Megan Markin  
Communications  
SCHL  
403-515-2962  
mmarkin@schl.ca

Joe Czech  
Services des  
communications du  
Manitoba  
204-945-6778  
Joe.Czech@gov.mb.ca

Michelle Bailey  
Communications  
Ville de Winnipeg  
204-391-0903  
mbailey@winnipeg.ca

Ann Matejicka  
Directrice des  
communications  
Cabinet de la ministre  
Finley  
819-994-2482



## DOCUMENT D'INFORMATION

### **Le logement d'abord**

En avril 2007, la province du Manitoba a dévoilé sa stratégie « Le logement d'abord » en faveur des personnes à faible revenu. Cette stratégie repose sur quatre axes et est dotée d'une enveloppe de 188 millions de dollars. En fait partie FoyersClés, une initiative qui bénéficie d'une enveloppe de 104,5 millions de dollars et qui vise à offrir des logements abordables aux Manitobains à faible revenu dans cinq secteurs identifiés par les intervenants comme propices à l'établissement de bonnes bases pour que des familles puissent vivre sainement, dans des collectivités saines. Les priorités sont la revitalisation des quartiers du centre-ville, les Manitobains d'âge avancé, les Autochtones vivant en milieu urbain, les personnes vivant dans le Nord du Manitoba et les sans-abri. Pour de plus amples renseignements, il convient de consulter le site <http://www.gov.mb.ca/fs> et de sélectionner « logement » dans le menu situé du côté gauche de l'écran.

### **Prolongation des programmes offerts à l'échelle du Canada**

En septembre 2008, le gouvernement du Canada a annoncé un engagement de 1,9 milliard de dollars destiné aux programmes de logement et de lutte contre l'itinérance, engagement qui prolonge de deux autres années l'Initiative en matière de logement abordable et les programmes d'aide à la rénovation résidentielle destinés aux ménages à faible revenu. Au Manitoba, ces initiatives sont financées conjointement par les gouvernements fédéral et provincial grâce à des contributions totalisant plus de 34 millions de dollars sur deux autres années.

### **Investissements Canada-Manitoba dans le cadre du Plan d'action économique du Canada**

Le gouvernement du Canada a attribué 79 millions de dollars au Manitoba, prévus dans le Plan d'action économique du Canada, dans le cadre d'un investissement ponctuel de plus de 2 milliards de dollars qui servira à construire et à rénover des logements sociaux au Canada. La province versera également 79 millions de dollars pour soutenir ces initiatives sur une période de deux ans. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Plan d'action économique du Canada, composez le 1-800-O Canada.

### **Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)**

Pour en savoir davantage sur la manière dont le gouvernement du Canada et la SCHL soutiennent la construction de logements plus solides et l'aménagement de collectivités plus prospères pour tous les Canadiens, communiquez avec la SCHL au 1-800-668-2642 ou consultez le site Web [www.schl.ca/plandactionlogement](http://www.schl.ca/plandactionlogement).

### **Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance**

La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) est un programme communautaire unique visant à prévenir et à réduire l'itinérance en offrant un soutien direct et du financement à plus de 60 collectivités dans l'ensemble du Canada. La SPLI est entrée en vigueur le 1er avril 2007 avec un budget annuel de 134,8 millions de dollars pour deux ans. Le financement des programmes de logement et de lutte contre l'itinérance a été prolongé de cinq autres années, soit jusqu'au 31 mars 2014.

Pour en savoir davantage sur la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, veuillez consulter le site Web [www.hrsdc.gc.ca/fra/sans\\_abri](http://www.hrsdc.gc.ca/fra/sans_abri).